

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS de MASCARA  
SOUS DIRECTION TECHNIQUE  
DEPARTEMENT ETUDE ET PLANIFICATION RESEAU D'ACCES  
Réf : AT/DO29/SDT/DEP/ 49 /2023 MASCARA le : 08/06/2023

# MISE EN DEMEURE

**ETP HATIM MERIEM**  
**5 , PARIE II ILOT 148 LOT 47 HASSI BOUNIF W ORAN**

**Contrat N°** : 42 /2022 du 22/09/2022

**ODS** : 119/23 du 15/05/2023

**PROJET** : travaux de canalisations téléphoniques CITE MSAN UNIVERSITE STAMBOULI  
Mascara

**Objet** : Mise en demeure

J'ai le regret de vous mettre en demeure pour le retard que vous incombent vis-à-vis le projet qui vous a été attribué concernant les Travaux de canalisations téléphoniques à MSAN UNIVERSITE STAMBOULI -MASCARA ; sachant que les délais d'exécution sont achevés et le retard est considérable par rapport à l'avancement des travaux sur chantier ;

A cet effet , je vous demande de respecter votre engagement et de procéder dans l'immédiat à renforcer vos effectifs et votre matériel sachant qu'il vous reste 15 unités de chambre à créer et la pose de tube PEHD ; faute de quoi nous saurions dans l'obligation d'appliquer l'article 40 du contrat d'adhésion N°42/2022.



*A/DO29*  
**AISSADIF**  
Sous Directeur Technique  
D.O.T. - Mascara